

Bagnolet le 12 Octobre 2009

Monsieur Chakib BENMOUSSA.
Ministre de l'Intérieur
Quartier Administratif
Rabat
MAROC

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris l'arrestation le jeudi 8 octobre à l'aéroport de Casablanca, d'une délégation de sept militants sahraouis de défense des Droits de l'Homme qui revenaient des campements de réfugiés de Tindouf. Il s'agit de

- **Degja Lachgar**, ancienne disparue, Membre du Bureau Exécutif de l'Association Sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l'Homme Commises par l'Etat du Maroc (ASVDH),
- **Brahim Dahan**, ancien disparu et ex-prisonnier politique, Président de l'Association Sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l'Homme Commises par l'Etat du Maroc (ASVDH),
- **Ahmed Naciri**, ex prisonnier politique, Secrétaire général du Comité sahraoui pour la Défense des Droits de l'Homme de Smara et Président de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme, section de Smara,
- **Ali Salem Tamek**, ex prisonnier politique, vice-président du Collectif des Défenseurs Sahraoui des Droits de l'Homme (CODESA), membre de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme, section de Assa,
- **Yahdih Ettarouzi**, ex prisonnier politique, membre de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme, section de Laayoune,
- **Rachid Sghayer** membre du Comité d'action contre la Torture à Dakhla,
- **Saleh Lbahi** Président du Forum pour la protection des enfants sahraouis, membre du CODESA et de l'AMDH, section de Laayoune.

Dans la mesure où ni les organisations de défense des droits de l'Homme ni les familles de ces personnes n'ont pu obtenir à ce jour de nouvelle sur leur sort, nous considérons que ces arrestations se transforment en disparition forcée.

Nos craintes sont grandes quant à la dégradation persistante des persécutions et entraves au travail des défenseurs des Droits de l'Homme au Sahara Occidental qui se sont traduit le 6 octobre dernier par l'entrave à un déplacement en Mauritanie d'un groupe de défenseurs sahraouis des Droits de l'Homme, Messieurs **Sidi Mohamed Daddach**, **Ahmed Sbaï**, **El Arbi Massoud**, **Atikou Baray** et **Brahim Ismaïli** qui se sont vu confisquer leurs passeports et permis de conduire et téléphone portables.

La même semaine Mademoiselle **Sultana Khaya**, Vice présidente du Forum Femmes pour le futur, à été empêchée de se rendre en Espagne pour y recevoir les soins que son œil nécessite depuis qu'il a été crevé par une charge policière. Elle a été

interrogée durant plusieurs heures par la police qui l'a menacée de lui crever l'autre œil. Cette étudiante doit en outre participer à la Conférence organisée le 24 octobre prochain à Vitry sur Seine, sur les violations des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, or son passeport lui a été confisqué.

Un autre étudiant, **Mohamed Ismaili** qui se présentait au Consulat de France à Agadir pour déposer une demande de visa, muni de l'invitation de la Ville de Vitry, s'est vu interdire l'accès par un policier marocain qui lui a confisqué les documents qu'il possédait pour établir la demande de visa.

A cela s'ajoutent les passages à tabac, les refus d'accès aux salles d'audience de tribunaux où comparaissent des militants sahraouis comme ce fut le cas en août pour le procès de Monsieur **Enaama Asfari**.

En conséquence nous demandons à ce que les militants pacifiques de défense des Droits de l'Homme sahraouis soient immédiatement relâchés, que leurs permis de conduire, passeports et téléphone portables leur soient restitués et que cessent les harcèlements dont ils sont l'objet à chacun de leurs déplacements au Sahara Occidental ou à l'étranger.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir apporter réponse à ces préoccupations.

Le Président
Jean Paul ESCOFFIER